



Le 23 janvier 2013.

Mais de qui se moque-t-on ? Une note liberticide !!!

A la suite du mandat de l'AG des Cadres de l'AP-HP du 15 janvier dernier et faisant à nouveau preuve de responsabilité, les organisations de l'Intersyndicale sont revenues à la deuxième séance de négociations mardi 22 janvier 2013.

Mais la DRH AP-HP a, une fois de plus, montré son incapacité à entendre les revendications des Cadres sur le libre choix du décompte horaire / « forfait » !

Les réunions passent...les versions des écrits de la DRH restent inchangées : refus d'intégrer ce que dicte la réglementation sur le temps de travail des Cadres (Décret n°2002-9 du 4 janvier 2002 ; protocoles RTT 2003 ;...) !!!

Les projets de notes successives présentées en négociation montrent une DRH « droite dans ses bottes » en matière de temps de travail des Cadres, orientant l'Institution vers le « forfait », la flexibilité horaire, et les accords de GH ou de pôle.

La DRH AP-HP fait fi de l'unicité de l'AP-HP, de l'équité de traitement et de l'exigence des personnels d'encadrement de cesser cette dérive non-règlementaire du temps de travail à l'AP-HP, dérive qui n'a cessé de s'aggraver suite aux restructurations, fusions et autres reconfigurations de pôles : diminutions des effectifs Cadres et Cadres Supérieurs ; augmentation des Faisant-Fonction ; diminutions du nombre de prises en charge d'étudiants cadres en Promotion Professionnelle ; diminution de candidats au concours;...!!!.

Après une suspension de séance l'Intersyndicale de l'AP-HP a rappelé unanimement ses exigences d'application de la réglementation (respect du libre choix décompte horaire/forfait) et de suppression dans toute note Institutionnelle d'une incitation au « forfait ».

VOILA OU NOUS EN SOMMES DU « DIALOGUE SOCIAL » à l'AP-HP !

L'AG à l'Hôtel-Dieu qui a suivi a été unanime pour :

- constater une situation de blocage dans le dialogue social avec la DRH de l'AP-HP
- montrer sa détermination à obtenir : LE LIBRE CHOIX entre décompte horaire et « forfait »
- mandater l'Intersyndicale pour NE PAS RETOURNER à la séance de négociation prévue le Mardi 29 janvier prochain
- envoyer une lettre au Ministère précisant la situation de blocage dans les négociations à l'AP-HP sur le temps de travail des Cadres, avec une demande de rendez vous pour la semaine suivante
- continuer à réaliser des Assemblées Générales dans TOUS nos Hôpitaux de l'AP-HP et à déposer les « lettre-type » de libre choix horaire (décompte/forfait)
- s'informer des mobilisations de Cadres qui ont lieu actuellement dans les autres Hôpitaux, au niveau national (Toulouse ; Bordeaux ; Saint-Etienne ;...)
- et enfin....

SE RASSEMBLER MASSIVEMENT LE MARDI 29 JANVIER 2013 A L'ECOLE DES CADRES (I.F.C.S.) site Pitié – Salpêtrière à partir de 14 heures (banderoles ; pancartes ; et toute autre VISIBILITE seront les BIENVENUES !!!)